

GAGNONS LE RETRAIT DE LA LOI

RETRAITE ! TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET

EN MANIFESTATION LE 6 JUIN !



Le gouvernement impose la réforme des retraites, par 49.3, contre l'avis de la population et des organisations syndicales. Son objectif n'est pas de sauver notre système des retraites mais de faire des économies sur le dos des travailleurs et des travailleuses.

Voici ce qui pourrait se passer en septembre :

- **Deux ans « fermes » pour tout le monde** : le recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans pour l'ensemble des salarié-es du public et du privé.
- Accélération du calendrier de la loi Touraine : Augmentation du nombre de trimestres nécessaires pour la retraite à taux plein à partir de la génération 1965, 172 trimestres pour toutes et tous
- Suppression des régimes les plus protecteurs, les régimes pionniers dits « spéciaux » : fin de leur statut et de la compensation de la pénibilité avec les départs anticipés.

À l'inverse de ce qu'annonçait le gouvernement, AUCUNE avancée n'est prévue :

- Prise en compte de la pénibilité ? Les critères supprimés en 2017 ne sont pas tous réintégrés.
- Les 1200 € de pension minimum ? C'est faux : la revalorisation du minimum de pension à 1200 € ne concerne que les salarié-es ayant effectué une carrière complète et à temps plein.

AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE!

Le groupe LIOT a déposé une proposition de loi visant à abroger le report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans. Anticonstitutionnelle ? Une certitude, elle affole le gouvernement qui n'a pas de majorité pour imposer sa réforme .. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a été imposée par 49-3.

Après l'utilisation du 49.3, le rejet du RIP, voilà que le gouvernement s'affaire à expliquer une soi-disant anticonstitutionnalité de la PPL du groupe LIOT au titre de l'article 40 de la Constitution.

- **OUI !** ce projet de loi serait une nouvelle étape pour stopper et rejeter leur réforme des retraites.
- **OUI !** ce projet a de véritables chances d'aboutir par le vote des député-es !

Le 8 juin, cette proposition de loi sera étudiée à l'Assemblée Nationale ; les député-es doivent comprendre que les travailleurs et travailleuses ne tournent pas la page et que leur vote sera scruté à la loupe !

Deux ans de plus, c'est toujours non ! LOI RETRAITE, NON A SON APPLICATION ! RETRAIT !

LE 6 JUIN 2023, DÉBARQUONS DANS LA RUE
À NICE, 10H00 THÉÂTRE DE VERDURE
À ANTIBES, 10H00 PÔLE MULTIMODAL